

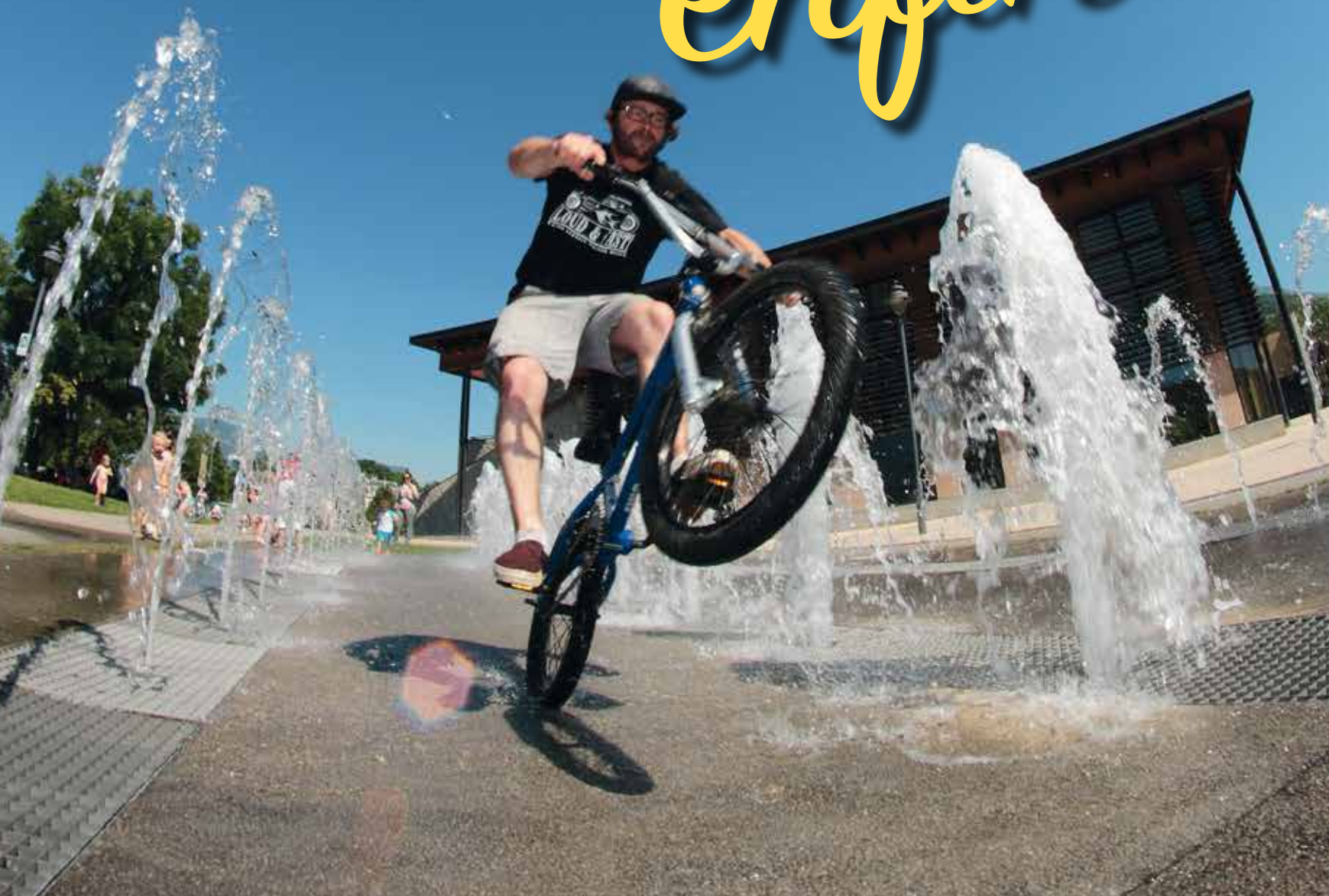
Saint-Egrève

N° 226

JUILLET/AOÛT 2016

le journal

L'été, enfin !



www.saint-egreve.fr



www.facebook.com/saint.egreve38120



disponible sur AppStore & Google play



édito

Catherine Kamowski
maire de Saint-Egrève

sommaire n°226

Le retour de la chaleur estivale, la perspective des grandes vacances ne nous font pas oublier l'essentiel : l'avenir de Saint-Egrève. Et c'est donc une bonne nouvelle pour l'avenir de Saint-Egrève que je peux vous annoncer : après un long travail d'études et de réflexion, le SIVOM du Néron a fait le choix définitif du cabinet d'architecture pour la piscine intercommunale implantée sur le site de Fiancey/Prédiu.

Le jury – dans lequel je siégeais comme Maire de Saint-Egrève – a choisi le projet le moins gourmand en terrain et le plus respectueux de l'environnement. Ces "contraintes", qui sont en réalité des atouts, n'empêchent nullement la réalisation de notre ambition collective : un espace nautique avec un bassin de 25 mètres avec six lignes d'eau et une piscine extérieure de 200 m². Vous en découvrirez les premières esquisses dans ces pages et sur le site internet de la Ville. Evidemment, cet investissement nécessaire et attendu par beaucoup sera fait par le SIVOM du Néron avec le souci de la maîtrise des coûts et de la bonne gestion que nous apprécions tous à Saint-Egrève.

A propos de bonne gestion, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'après l'examen du Compte Administratif, Saint-Egrève se distingue une nouvelle fois : les finances de la Ville sont extrêmement saines et notre capacité d'investissement est renforcée par notre vigilance des années précédentes. Ainsi, toujours sans augmenter la part communale des impôts locaux, la réalisation de l'ensemble des projets que vous avez souhaités en 2014 pourra être menée à bien.

En quelque sorte, tout en étant "fourmi", nous pouvons être "cigale" et danser tout l'été : je vous donne rendez-vous le 13 juillet pour célébrer notre Fête nationale avec un feu d'artifice de Marseillaise(s).

Bel été à toutes et à tous !

Chaleureusement,
Catherine KAMOWSKI



3-5 | les actualités

La Marseillaise à l'honneur
Pompiers : un nouveau chef de centre
Attention : ça va partir en livre !



la Ville

6-7

Finances

Le compte administratif 2015

Intercommunalité

Un architecte pour la future piscine du SIVOM



les loisirs 8

Lever de rideau sur la saison culturelle
Le cinéma en juillet



9 Info pratique

10 Petites annonces

11 Expression politique



www.facebook.com/saint.egrève38120



Dépôt légal : juillet 2016
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72
Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 400 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales
Directeur de Publication : Geneviève Ducarre ■ Directeur de la Communication : François Hernandez
Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand
Maquette : service communication ■ Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



La Marseillaise à l'honneur !

Mercredi 13 juillet, le feu d'artifice de la Fête Nationale sera accompagné par pas moins de sept interprétations différentes de la "Marseillaise". Un thème qui invite le public à se réunir autour de ce symbole de la République une et indivisible et de (re)découvrir quelques aspects parfois méconnus du "Chant de guerre pour l'armée du Rhin". Cette chanson martiale a été composée en 1792 -à la suite de la déclaration de guerre du Roi à l'Autriche- par Rouget de Lisle, un officier français en poste à Strasbourg dans la nuit du 25 au 26 avril pour être précis. Le 10 août 1792, elle est reprise par les fédérés de Marseille qui participaient à l'insurrection des Tuileries. Son succès est tel qu'elle est déclarée chant national le 14 juillet 1795. Interdite sous l'Empire et la Restauration, la Marseillaise est remise à l'honneur lors de la Révolution de 1830 et Berlioz en élabore une orchestration. Il faudra toutefois attendre la III^e République et 1879 pour que l'"Hymne des Marseillais" devienne hymne national. Et ce n'est qu'en 1887 qu'une version officielle est adoptée par le ministère de la guerre. Version qui continuera d'évo-

luer jusque dans les années 70. Dès le début, "La Marseillaise" a donc été mise en musique sous diverses formes, avec ou sans chant et adaptée par des musiciens de variété, de rock ou de jazz, interprétée par des enfants ou des chœurs. C'est cette variété qui reflète la richesse de la France qui est au cœur du spectacle pyrotechnique du 13 juillet qui sera tiré depuis la Mairie à la nuit tombée.

En guise de prélude, à 20h30, Graine de Djeuns s'empare des micros pour lancer la fête. Le groupe de huit musiciens saint-égrévois est issu de L'Unisson et dirigé par Pascal Perrier (voir ci-dessous). Puis, après le bouquet final, c'est DJ Niko, qui a l'habitude d'enflammer le dancefloor saint-égrévois à l'occasion de la Fête nationale qui revient prendre les manettes du bal, en mixant tubes internationaux et électro.

A noter : en cas de pluie, le tir du feu est maintenu dans la mesure du possible entre 22h15 et 22h45 et le bal est organisé à l'intérieur de l'Espace Robert Fiat. ■

Pratique

Le stationnement autour de la Mairie et à l'Espace Robert Fiat étant interdit durant les festivités du 13 juillet, il est conseillé de se rendre sur place à pied, en vélo ou en transports en commun...



Ce soir on vous met le feu !

ZOOM sur... Graine de Djeuns



Graine de Djeuns en concert à Minsk Mazowiecki

Graine de Djeuns rassemble huit chanteurs issus de L'Unisson, le Conservatoire de

musique à Rayonnement Communal de Saint-Egrève. Âgés de 13 à 18 ans, ils sont dirigés par

leur professeur Pascal Perrier et se sont vu remettre une carte blanche pour animer le début de la soirée du 13 juillet. Malgré leur jeune âge, ils ont déjà une solide expérience de la scène et ont même déjà été en tournée internationale. Une petite tournée d'une date certes, mais tout de même : ils ont été conviés à Minsk Mazowiecki à la fin du mois de mai dernier et ont représenté la Ville lors d'une rencontre des représentants du réseau de jumelage. Le concert qu'ils ont proposé à cette occasion a d'ailleurs été un franc succès ! ■

MATINEES GRAPHIQUES
Les sessions estivales des stages artistiques de l'Atelier de l'Islo se déroulent du 4 au 8, du 11 au 15 juillet et du 22 au 26 août.
En savoir + : 06 16 08 59 70.

La mairie en été

Vacances obligent, à partir du 11 juillet et jusqu'au 19 août inclus, l'ensemble des services de la Mairie ferme à 17h15. De ce fait, du lundi au vendredi, l'Hôtel de Ville ouvre de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15. Durant cette période, la permanence des formalités administratives le jeudi jusqu'à 19h30, est maintenue les 21 et 28 juillet.

Pompiers : un nouveau chef de centre

C'est tout récent, le lieutenant Christophe Paluszkiwicz est devenu le nouveau chef de centre de la caserne de Saint-Egrève dont il a pris le commandement le 16 mai dernier. Sapeur-Pompier professionnel depuis 1991, c'est "ici, dans cette caserne de Saint-Egrève que j'ai commencé en tant que Sapeur-Pompier Volontaire", explique le soldat du feu. "A l'époque, on avait mis mes compétences sportives pour entraîner les Jeunes Sapeurs-Pompiers", se souvient cet ancien gymnaste.

Devenu professionnel, le lieutenant a débuté sa carrière à la caserne de Seyssinet où il reste 12 ans et accède au grade de sergent-chef. Puis, il alterne les postes d'abord à l'Ecole départementale d'incendie et de secours (EDIS), puis en encadrement aussi bien en terme de formation des pompiers professionnels ou volontaires qu'au niveau du groupement. La caserne de Saint-Egrève, ses 12 pompiers professionnels et ses 50 volontaires, le lieutenant Paluszkiwicz les connaît bien



Christophe Paluszkiwicz, le nouveau chef de la Caserne de Saint-Egrève

car de 2010 à 2013 il a aussi été officier d'encadrement, puis adjoint chef de centre à Grenoble dont dépend notamment la caserne. "J'ai aussi été préventionniste (spécialiste dans la prévention incendie des établissements recevant du public,

comme par exemple les grandes surfaces commerciales NDLR) et Saint-Egrève dépendait des communes dont j'avais la charge", continue-t-il. Sur sa feuille de route, Christophe Paluszkiwicz doit notamment accompagner l'augmentation programmée des

effectifs de la caserne où huit nouvelles recrues et l'intégration de quatre jeunes doivent prochainement rejoindre les rangs des Sapeurs-Pompiers Volontaires de Saint-Egrève. ■

Le saviez vous ?

Outre un véhicule "feux de forêt" et des engins de base destinés aux incendies, aux secours à la personne ou aux opérations différentes, la caserne de Pompiers de Saint-Egrève est dotée d'un véhicule unique dans l'agglomération et qui n'est engagé que sur des sinistres importants qui se prolongent. Cet engin de protection dispose notamment d'outils de "forcement" qui permettent aux soldats du feu de pénétrer sur un site équipé par exemple de portes blindées, mais il permet aussi de fournir de la lumière et de transporter des bouteilles d'oxygène, vitales lors de certaines interventions.

CINE PLEIN AIR : cet été, la première séance de ciné plein air, c'est "Le Petit Prince", projeté le 21 juillet vers 21h30 au parc de la mairie, la seconde, "Magic in the moonlight", est donnée le 16 août vers 21h dans le Parc du Centre Hospitalier Alpes-Isère

Le grand départ

Le 17 juillet, c'est de Saint-Egrève, depuis le parking de l'Espace Robert Fiat, que doivent s'élancer 180 jeunes pour un "rallye" automobile à travers l'Europe. Leur destination : Cracovie où se déroule cet été l'édition 2016 des JMJ. Pour rallier la ville polonaise, les participants auront trois jours et trois étapes obligatoires : Hebronn en Allemagne puis Poznan et Torun en Pologne. "Il y aura quatre personnes de 17 à 30 ans par équipage", souligne le Saint-Egrévois Marc Durand qui fait office de porte-parole de l'événement avant de rappeler que "2 000 000 de jeunes sont attendus à Cracovie, parmi eux 500 Isérois dont une dizaine de Saint-Egrévois (...) certains iront en bus, d'autres en stop et d'autres encore en voiture". ■



La préparation du départ, un travail collectif

Chartreuse l'été

Cet été, pour s'occuper, il y a bien sûr de quoi faire à Saint-Egrève... et alentours ! Ainsi, le Parc Naturel Régional de Chartreuse, dont Saint-Egrève fait partie intégrante, propose durant les vacances bon nombre d'animations qu'il serait dommage de ne pas connaître ! Parmi elles, les 29^e Rencontres Brel, l'écofestival de chansons françaises, se déroulent du 19 au 24 juillet prochains, avec cette année à l'affiche la Rue Kétanou, Boulevard des airs, Manu Dibango... Bien évidemment d'autres rendez-vous culturels ou sportifs sont proposés tout au long de l'été dans ce parc.

En savoir + :
www.chartreuse-tourisme.com

Attention : ça va "partir en livre !"

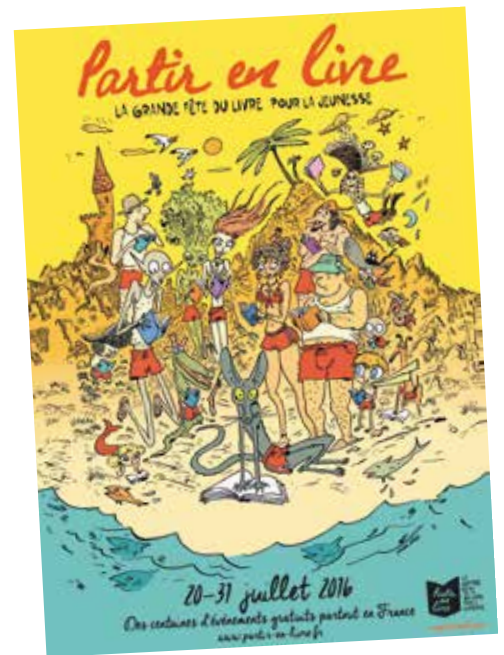
Du 20 au 29 juillet la bibliothèque "part en livre". S'échappant de leurs rayonnages avec la complicité des bibliothécaires de la Ville, les livres jeunesse se disséminent dans tout Saint-Egrève pour venir animer l'été des jeunes et des moins jeunes. En effet, durant la saison estivale, quatre rendez-vous sont programmés dans le cadre de cette grande fête de la littérature jeunesse. Le public est ainsi invité à rêver, imaginer, écouter, chanter, rire et frissonner en suivant contes, histoires extraordinaires, livres

renversants et en participant aux jeux qui sont proposés à :

- "Lire en bouée" les mercredis 20 juillet et 27 juillet à 15h à la piscine des Mails,
- "Lire en toile" jeudi 21 juillet à 20h avant le Ciné plein air Parc Marius Camet,
- "Lire au vert" le vendredi 22 juillet à 11h lors d'un pique-nique conté concocté au Parc Fiancéy, le mardi 26 juillet à 11h au Parc Rochepleine ou encore le vendredi 29 juillet au parc Barnave cette fois-ci. ■

En savoir + :
www.bibliotheque.saint-egreve.fr

GRAINES D'ARTISTE : l'atelier bleu orange, Labo, propose des stages de dessin, peinture, modelage aux 4-12 ans du 6 au 8 juillet et du 29 au 31 août.
En savoir + : 06 86 32 15 82



Solaire d'ici

(20%)

L'un des objectifs du Plan Air Energie Climat d'agglomération (dont Saint-Egrève est signataire) est de couvrir 20% des consommations par de la production d'énergies renouvelables d'ici à 2020.



Le projet "Solaire d'ici" présenté aux Saint-Egrévois par Energ'Y Citoyenne

Le 7 juin dernier, Energ'Y Citoyenne, une société par actions simplifiées (SAS) en développement, présentait à l'Hôtel de Ville le projet "Solaire d'ici". L'idée de cette jeune pousse est de permettre l'essor d'un réseau local de production d'énergie solaire en permettant à des collectivités ou à des particuliers de mettre à disposition leur toiture afin d'y installer des panneaux solaires. Panneaux dont la mise en place sera financée par d'autres particuliers qui s'inscriront dans la démarche

en prenant des parts sociales dans l'entreprise. Un moyen simple et original pour chacun de s'approprier la transition énergétique et d'apporter une solution locale aux enjeux internationaux discutés notamment à la COP21. D'après les fondateurs de "Solaire d'ici" "on peut envisager raisonnablement la concrétisation d'installations photovoltaïques sur une dizaine de toitures avant la fin 2016 !". ■

En savoir + :
energie-partagee.org/projets/solaire-d-ici/

Zapping du mois



Carrefour des Abattoirs, premiers coups de pioche

C'est parti, les premiers coups de pioche en vue du réaménagement du carrefour des Abattoirs ont été donnés à l'angle de la rue du même nom et de l'avenue de San Marino. Ces premiers travaux ont pour objet de mettre en conformité le site avec la loi sur l'eau avant d'y aménager, à partir de la rentrée prochaine, un tout nouveau carrefour à feux (dit place "carrée").

Le compte administratif

Adopté lors du Conseil Municipal du 8 juin dernier, le compte administratif 2015, a permis aux élus de faire un point précis sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement qui ont été engagées par la Ville l'an passé. Cet exercice permet notamment de comparer l'action municipale par rapport aux prévisions établies lors du budget primitif 2015.

"Le budget 2015 était un budget de transition" explique Evelyn Cassanelli l'adjointe aux finances de Saint-Egrève. "Transition puisque plusieurs compétences municipales ont été transférées vers la Métropole, ce qui a un impact certain aussi bien sur nos dépenses que sur nos recettes et que ce type de mouvements est toujours synonyme d'incertitudes. Mais transition aussi car nous avons dû construire le budget prévisionnel de 2015 en anticipant les baisses de ressources liées au désengagement de l'Etat avec la baisse notable de la dotation globale de fonctionnement (qui est passée de 1 630 000€ en 2014 à 1 115 000€ en 2015 soit une diminution de



87 000€ ont été consacrés au plan numérique dans les écoles, un investissement marquant de 2015

31,6 %, NDLR). Quoi qu'il en soit, le compte administratif nous montre que les incertitudes ont été levées et que nous avons su anticiper les bouleversements des équilibres financiers auxquels notre commune et toutes les autres ont dû faire face ces derniers temps. Cela nous permet par exemple d'avoir une épargne nette qui nous permet d'autofinancer en bonne partie des projets d'investissement pour les Saint-Egrévois comme la création du Pôle Enfance à Fiancey ou les rénovations de groupes scolaires." ■

SENIORS : jusqu'au 26 septembre les seniors qui n'ont jamais bénéficié du colis de Noël du CCAS peuvent s'inscrire auprès du CCAS (04 76 56 53 47) !
Les personnes âgées de 68 ans sont conviées à un repas festif et celles de 70 ans ou plus peuvent choisir entre un colis et le repas

CEREMONIE : la commémoration de la Libération de Saint-Egrève est célébrée le 22 août devant le Monument aux Morts et au carré militaire de La Monta à 18h30

Plan Canicule

Le CCAS a relancé son plan de canicule à destination des personnes les plus fragiles afin de réduire le risque d'accidents liés aux fortes chaleurs. Les personnes âgées ou isolées qui le souhaitent, sont invitées dès à présent à laisser leur nom et coordonnées au CCAS. En cas de canicule, des agents du CCAS se rendront quotidiennement au domicile des Saint-Egrévois inscrits sur son registre, afin de s'assurer de leur état de santé. Renseignements et inscriptions au registre du CCAS : 04 76 56 53 47

Vacances sereines !

L'opération "tranquillité absence" menée conjointement par la Police Municipale et la Gendarmerie, permet aux vacanciers saint-égrévois de profiter sereinement de leurs congés. Les représentants des forces de l'ordre surveillent avec une attention particulière les logements laissés vides pendant les vacances de leurs occupants. Pour profiter de cette protection, il suffit de s'inscrire en ligne, en mairie ou à la gendarmerie en remplissant un simple formulaire. Cette opération, dont le but est de lutter contre les cambriolages, est bien sûr entièrement gratuite et consiste à augmenter la présence des policiers qui effectuent des rondes inopinées aux adresses qui leur auront été signalées. ■



Vigilance accrue devant le domicile des particuliers dans le cadre de Tranquillité vacances

Contacts : Police Municipale : 04 76 56 53 66 ou 06 82 84 65 62.
Gendarmerie Nationale : 04 76 75 30 93.
En cas d'urgence composer le 17.



PRESENCE POLICIERE : durant l'été, la Police Municipale augmente ses plages horaires et travaille jusque tard en soirée avant de transmettre le flambeau à la gendarmerie de la ville pour assurer la sécurité des biens et des personnes au cœur de la nuit

Un architecte pour la future piscine du SIVOM

Le comité syndical du SIVOM du Néron s'est prononcé lundi 13 juin dernier sur le choix du maître d'œuvre à qui est confiée la mission de concevoir et suivre la construction de la piscine intercommunale qui sera installée à proximité de la RD 1075 à Fiancey.



La future piscine conçue par le groupement d'architectes Berthomieu-Bissery-Mingui

Au terme d'un concours d'architectes lancé en octobre dernier, c'est donc le groupement associant la SARL Berthomieu-Bissery-Mingui à TPF ingénierie et à l'Atelier LD qui a emporté le concours de maîtrise d'œuvre et auquel 46 cabinets d'architectes ont répondu.

A la fin de cette procédure, le choix s'est donc porté sur le projet qui répondait le mieux aux différents critères fixés par les élus du SIVOM. Au préalable, un jury composé

d'élus, de techniciens mais aussi d'architectes conseils et d'experts en économie du bâtiment a minutieusement étudié les trois projets qui avaient été sélectionnés pour participer à la phase finale du concours.

L'avis du Jury

Le jury a souligné que l'esquisse proposée par le groupement Berthomieu-Bissery-Mingui "prend bien en compte les enjeux d'intégration paysagère et les contraintes du site (zone humide, zone inondable, adaptation au

sol...) avec des locaux en sous-sol très limités et une gestion des eaux pluviales compensatoire de zone humide sur l'emprise du projet plus que satisfaisante..." Sur le plan architectural, "sa toiture végétalisée en particulier pour les riverains en surplomb, sa cohérence avec les équipements publics locaux et la vue ouverte sur le parc" sont considérés comme des atouts par le jury. En outre, d'un point de vue économique, outre la prise en compte des contraintes de sol, "le projet respecte les

surfaces bâties et extérieures du programme et propose un rendu compatible avec l'enveloppe financière de travaux" estimée à 6 435 000 € hors taxes. Enfin, sur le plan fonctionnel, l'organisation intérieure et extérieure a été jugée "satisfaisante". Bien sûr, ces esquisses ne sont qu'un avant-projet et le bâtiment demande encore à être dessiné et conceptualisé dans ses moindres détails pendant plusieurs mois avant un démarrage du chantier en 2018. ■

Les chiffres de la piscine



Vue des bassins de la future piscine

L'équipement sera implanté le long de la route départementale 1075 sur le site de Fiancey-Prédiu. Il comprend un

espace couvert d'une surface de plancher de 2 487 m² environ ainsi qu'un bassin sportif de 375 m², un bassin destiné à

la récupération, l'apprentissage et l'aquagym de 120 m², et une pataugeoire de 30 m². Bien évidemment des vestiaires, des sanitaires et des locaux administratifs et divers seront aussi intégrés à ce bâtiment auquel sera adossé un espace extérieur. Celui-ci comprendra un bassin de 200 m² spécialement dédié à la détente et aux loisirs, une pelouse solarium de 1 500 m². Le montant prévisionnel des travaux de construction et d'aménagement des abords du futur équipement intégrant la démarche de Qualité Environnementale, est estimé à 6 435 000 € hors taxes. ■

Baignades estivales !

L'été se prolonge jusqu'au 31 août à la piscine des Mails ainsi qu'à la piscine Tournesol à Saint-Martin-le-Vinoux. Les deux équipements intercommunaux adoptent leur rythme estival. Ainsi, rue des Mails, les nageurs sont accueillis tous les jours de 10h à 20h (sauf le 13 juillet, date à laquelle elle ferme à 18h) ! Pour profiter des deux bassins (le grand et le petit), de la pataugeoire, du terrain de beach volley et des plages de la piscine des Mails le plus simple est de venir à pied, en bus ou même en tram.

Bon plan : les parkings dans le périmètre immédiat étant bien souvent saturés, les automobilistes peuvent se garer vers l'Espace Robert Fiat à trois minutes à pied de la piscine des Mails...

Lever de rideau sur la saison culturelle

Evadez-vous dès maintenant ! Le programme de La Vence Scène pour 2016-2017 est déjà sorti. Et du 1^{er} au 15 juillet il est même possible d'acheter en exclusivité ses abonnements pour la saison à venir. Disponible sur le site www.lavencescene.com ou dans la plaquette culturelle qui déroule par le menu les 16 spectacles professionnels ainsi que les huit dates réservées aux amateurs, ce programme est une fois de plus le reflet d'un éclectisme cher aux Saint-Egrévois. S'il est impossible de tout détailler dans ces colonnes on peut toutefois lever le voile sur quelques informations susceptibles d'allécher les lecteurs : C'est donc "Opéra pour sèche-cheveux", qui le 1^{er}

octobre ouvrira la saison en mêlant dans une seule et même soirée théâtre, magie, cirque et manipulation d'objets. Côté "gros concert" c'est Ben Mazué qui a été convié le 2 décembre à offrir ses textes ciselés, pertinents et légers au public saint-égrévois qui pourra aussi être transporté par l'Orchestre régional du Dauphiné le 16 décembre. Théâtralement parlant, la variété aussi est de mise puisque des spectacles aussi diamétralement opposés que "Marc-Antoine Le Bret fait des imitations" le 24 janvier et le "Roberto Zucco" de La Troup'ment (le 11 février) se succéderont sur les planches de La Vence Scène qui accueillera en outre le 25 mars "Nid de frelons", le dernier Papagalli ! Bien sûr les moins âgés auront aussi droit à leur lot de spectacles estampillés jeune public et des animations en tous genres sont d'ores et déjà programmées autour des spectacles et des films qui seront aussi à l'affiche...



le temps de lire



Secteur ADULTE

Rhône-Alpes : 400 activités testées chez Balado
Plus de 400 idées de balades et d'activités pour tous les âges, en toute saison !



Recettes et astuces pour devenir un champion du barbecue de Kobus Botha chez Solar

L'auteur livre tous ses secrets de pro et 50 recettes pour le barbecue et les accompagnements.

Secteur JEUNESSE

Riposte ! de Jessie Magana et Alain Pilon chez Actes Sud Junior

Un livre pour lutter contre l'intolérance et qui invite chacun à réfléchir sur les idées pré-établies.



Cinq minutes et des sablés de Stéphane Servant et Irène Bonacina chez Didier Jeunesse

Un texte sensible, illustré avec grâce et volupté, à déguster de 7 à 99 ans.

- ▶ **Camping 3**
Le 4 juillet à 15h et 17h30 ; le 5 juil. à 15h, 17h30 et 20h.
- ▶ **Retour chez ma mère**
Le 4 juillet à 18h ; le 5 juil. à 18h.
- ▶ **Ma Ma (VOSTF)**
Le 4 juillet à 20h.
- ▶ **L'Outsider**
Le 4 juillet à 20h ; le 5 juil. à 20h30.
- ▶ **Le livre de la jungle**
Le 4 juillet à 15h30.
- ▶ **Alice de l'autre côté du miroir**
Le 5 juillet à 15h30.
- ▶ **Tout de suite maintenant**
Le 6 juillet à 20h ; le 7 juil. à 18h ; le 8 juil. à 20h ; le 9 juil. à 20h ; le 10 juil. à 18h ; le 12 juil. à 20h30.
- ▶ **L'idéal**
Le 6 juillet à 20h ; le 7 juil. à 18h ; le 10 juil. à 20h ; le 11 juil. à 20h.
- ▶ **Diamant noir**
Le 6 juillet à 17h30 ; le 7 juil. à 20h ; le 8 juil. à 17h30 ; le 9 juil. à 15h30 ; le 11 juil. à 20h.
- ▶ **L'âge de glace 4***
Le 11 juillet à 17h (avant-première) ; le 13 juil. à 15h et 17h30 ; le 14 juil. à 15h (3D), 17h30 et 20h ; le 15 juil. à 14h et 16h30 ; le 16 juil. à 15h et 17h30 ; le 17 juil. à 15h et 17h30 ; le 18 juil. à 15h et 17h30 ; le 19 juil. à 15h (3D), 17h30 et 20h30.
- ▶ **La tortue rouge***
Le 6 juillet à 16h ; le 7 juil. à 16h ; le 8 juil. à 18h ; le 9 juil. à 16h et 18h ; le 10 juil. à 16h ; le 11 juil. à 17h30 ; le 12 juil. à 17h30.
- ▶ **Le Professeur de Violon (VOSTF)**
Le 6 juillet à 18h ; le 8 juil. à 20h ; le 9 juil. à 18h et 20h ; le 10 juil. à 18h.
- ▶ **Mr Gaga, sur les pas d'Ohad Naharin (VOSTF)**
Le 7 juillet à 20h ; le 10 juil. à 20h.
- ▶ **Des abeilles et des hommes (Ciné-dégustation)**
Le 12 juillet à 20h
- ▶ **Tout en haut du monde**
Le 6 juillet à 15h30 ; le 7 juil. à 16h ; le 10 juil. à 16h ; le 12 juil. à 18h.
- ▶ **L'effet aquatique**
Le 13 juillet à 20h ; le 16 juil. à 20h ; le 17 juil. à 18h et 20h ; le 18 juil. à 20h ; le 19 juil. à 20h.
- ▶ **Ninja Turtles 2**
Le 14 juillet à 18h ; le 15 juil. à 14h30 ; le 16 juil. à 18h ; le 17 juil. à 15h30 ; le 18 juil. à 15h30 ; le 19 juil. à 18h.
- ▶ **L'aigle et l'enfant**
Le 13 juillet à 15h et 20h ; le 14 juil. à 15h30 ; le 15 juil. à 17h ; le 16 juil. à 15h30 et 20h30 ; le 18 juil. à 18h ; le 19 juil. à 15h30.
- ▶ **Le secret des banquises**
Le 13 juillet à 18h ; le 14 juil. à 20h30 ; le 17 juil. à 20h ; le 18 juil. à 20h.

*court-métrage avant la séance

Associations en fête



Le 3 septembre, le parc Marius Camet accueille la journée "Associations en fête" LE Rendez-vous des associations et des Saint-Egrévois. Cette demi-journée, qui commence dès 14h, est non seulement l'occasion de s'engager dans une activité sportive, solidaire ou de loisir mais aussi de se promener à travers le tissu associatif local. ■

Groupe

Priorité Saint-Egrève

La cigale et la fourmi saint-égrévoise

C'est à une version moderne de "La cigale et la fourmi" que nous avons pu assister au moment du Compte Administratif 2015. Retour en arrière et mise en perspective...

Lors du vote du Budget 2015, nous avons dit que le Budget 2015 serait un Budget de transition qui permettrait de lever les incertitudes liées aux montants définitifs des baisses de dotation de l'Etat et aux impacts réels des transferts à la Métropole. Le Compte Administratif 2015 (qui, rappelons-le, retrace les dépenses faites au long de l'année en comparaison des prévisions) était nécessairement un Compte Administratif de transition.

Comme nous avons été prudents dans nos prévisions (la fourmi de la fable) et que nous avons eu quelques bonnes surprises financières, les comptes de la Ville se présentent plutôt bien. Disons même que la situation de la Ville est bonne, très bonne.

Alors, qu'avons-nous entendu de la part de la gauche idéologique ? Excès de prudence, austérité (!) et surtout demande de nouvelles dépenses. Un vrai discours de cigales qui voudraient chanter tout l'été. Mais l'été est fini : nous savons que la bise souffle déjà et continuera à souffler : dans les deux ans qui viennent, c'est un nouveau million d'euros par an que l'Etat ne nous versera plus, un million d'euros que nous ne pourrons pas non plus dépenser. Vous nous faites confiance pour (bien) gérer Saint-Egrève et les services publics municipaux, nous poursuivrons donc nos efforts de bonne gestion pour pouvoir continuer à vous offrir des services publics de qualité. A la lumière du Compte Administratif, la réalisation du plan de mandat a été revue : nous continuerons à faire les efforts annoncés sur le fonctionnement des services de la Ville et nous accélérons (parce que nous en avons les capacités) la réalisation des investissements prévus. C'est comme cela que nous gérons une Ville, sereinement, sans excès d'aucune sorte, avec au cœur l'intérêt de ses habitants.

Je vous souhaite d'excellentes vacances.

Pascal de FILIPPIS

Président du Groupe Priorité Saint-Egrève

Groupe

Saint-Egrève Autrement

Gestion financière municipale : peu d'ambition pour Saint-Egrève !

Le Conseil Municipal de juin a délibéré sur le compte administratif de Saint-Egrève. Cette année encore, l'exécutif a présenté des comptes largement excédentaires, à un tel point que la majorité a annulé, lors du même Conseil, l'emprunt qu'elle comptait réaliser pour équilibrer le budget investissement de 2016 !! En effet, si les recettes inscrites au budget ont été précisément évaluées, les dépenses de fonctionnement ont en revanche été exagérément bridées ou surestimées à hauteur de près de 1,5 M d'euros. Les comptes de la Ville ont donc enregistré une épargne nette de 3,1 M€ alors qu'elle était attendue à 550 000 € ! Nous pourrions nous en réjouir, mais nous n'y parvenons pas. Pourquoi l'exécutif impose une telle austérité à la commune alors que les comptes sont si excédentaires ? Tout au long de l'année 2015, et encore ces derniers mois, la majorité n'a eu de cesse de déclarer aux agents, aux enseignants, aux parents d'élèves, aux associations : "Il n'y a plus d'argent ! Il faut faire des économies !".

Sans la mobilisation de tous, le ski scolaire serait de l'histoire ancienne, comme l'est déjà le goûter qui était offert aux enfants des écoles. La patinoire de Noël sera supprimée, de même que les classes transplantées, l'enveloppe transport des écoles est réduite. Les subventions aux associations culturelles, sportives, familiales sont inscrites à montant constant, voire vont diminuer.

Dans le cadre d'un plan d'investissement bien peu ambitieux, des travaux d'entretien du bâti sont décalés (nous avons eu l'occasion d'évoquer en mars dernier l'état édifiant de l'école Barnave).

Enfin, les services municipaux doivent faire face à une diminution de leurs moyens, une politique du rabot intenable à la longue et ce, alors que la population Saint-Egrévoise augmente fortement.

Force est de constater que, par son manque de dynamisme et son orthodoxie financière, la politique conduite par la majorité ne prépare pas au mieux l'avenir de notre ville.

F CHARAVIN, JM PUECH et H BELRHALI (hassan.belrhali.ps@gmail.com)

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Des finances saines, mais sans ambition

Lors du conseil municipal de juin, le compte administratif retraçant la réalisation du budget de l'exercice 2015 a été présenté et soumis au vote. Nous avons voté contre en raison des écarts constatés entre le budget prévu et celui réalisé, ainsi qu'entre les objectifs affichés et les orientations réelles. La mairie prévoyait pour le budget de fonctionnement une baisse de 2% des recettes et une légère hausse des dépenses d'exploitation. Dans les faits, les dépenses liées aux services rendus et au personnel ont été surévaluées de 1 450 000 €. Pour les recettes, l'excédent est de 453 378 € alors que la hausse des impôts liés à la progression du bâti sur la commune était prévisible. L'épargne nette est 6 fois supérieure au montant prévu!

L'excès de prudence a eu des effets négatifs sur l'éducation avec une politique à minima : offre d'activités de loisirs sans vrai barème social pour les plus modestes, diminution du budget culturel et sorties des écoles, absence de plan d'aide à la parentalité et aux devoirs, réforme des rythmes scolaires sans implication ni soutien des associations locales (-8,8% de subventions).

En matière de transition énergétique, les travaux rue du Muret n'étaient pas prioritaires et la rénovation pour 1 083 000 € ne satisfait aucun usager. Pour l'environnement, les investissements ont été destinés à sécuriser les habitations proches du Néron sans aucune ambition pour valoriser la "nature" en réhabilitant par ex. les chemins de randonnée ou en se dotant d'un plan biodiversité en ville.

Enfin pour la solidarité, l'obstination à vouloir construire un pôle enfance sur une zone humide a obligé la commune à acheter des préfabriqués (238 000 €) pour accueillir les enfants des Mails en attendant la nouvelle construction. Trop de parents attendent une place en crèche, des terrains existent ailleurs qu'à Fiancéy. Or, ce projet aurait pu aboutir plus vite. Et où en est-on du projet de pôle santé à l'heure où des services de proximité ferment et les médecins généralistes vieillissent ?

Laurent AMADIEU, Brigitte RUEF, Tania BUSTOS
groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

Le groupe "Pour une gauche authentique à Saint-Egrève" n'a pas adressé de texte d'expression politique pour publication ce mois-ci

Sylvie GUINAND, Front de Gauche - P.C.F.
<https://gaucheauthentiquestegreve.wordpress.com/>

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
 Fermeture de la mairie à 17h15 du lundi 11 juillet au vendredi 19 août inclus. Durant cette période, la permanence des Formalités Administratives du jeudi jusqu'à 19h30 est maintenue uniquement les 21 et 28 juillet. A compter du lundi 22 août, horaires d'ouverture de l'ensemble des services lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 (fermeture des portes de l'Hôtel de Ville et accueil standard jusqu'à 18h30 sauf le vendredi fermeture à 17h15). Jeudi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 19h (horaires élargis le soir jusqu'à 19h pour l'État Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et la Régie de l'eau et après prise de rendez-vous préalable)

Pierre Ribeaud : **04 76 92 18 96**
 Député de la 5e circonscription de l'Isère,
 77 place de la Mairie 38660 La Terrasse
 Permanence le lundi 4 juillet de 10h30 à 12h. Pas de permanence en août. Courriel : pierre.ribeaud@orange.fr

PERMANENCES (sur rendez-vous)

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**
 Mardi, 8h30-11h30.
 Conseil en énergie : **04 76 56 53 03**
 Lundi 4 juillet de 14h à 17h. Pas de permanence en août.
 Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**
 Écrivains Publics : Pas de permanence en juillet et en août.
 Sécurité Sociale : en mairie les mercredis de 14h à 16h. Pas de permanence le 20 juillet, 27 juillet et 3 août.
 Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
 Chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève
 Permanence juridique : Le jeudi 7 juillet de 17h à 19h30 et mercredi 20 juillet de 16h à 18h30. Pas de permanence en août.
 Médiation : **04 76 56 53 00**
 Edouard Tourmier, conciliateur de Justice.
 Pas de permanence en juillet et en août. Reprise le 1^{er} septembre.

Point Ecoute : **06 48 46 75 94**
 Ecoute psychologique sur rendez-vous le vendredi de 14h à 18h à la MSF. Pas de permanence en août. Reprise le 2 sept. de 9h à 13h.
 Centre de planification et d'éducation familiale :
 2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**
 Mardi de 13h30 à 19h, mercredi jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30 ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires. Fermé du lundi 25 juillet au vendredi 19 août. Réouverture le mardi 23 août.

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**
 Gendarmerie : **17 ou 04 76 75 30 93**
 12 rue des Peupliers
 Pompiers : **18 ou 112**
 Secours en montagne, Isère : **112**
 Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**
 Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**
 Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN **04 76 13 18 05**
 (Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron)
 4 av Général de Gaulle. Information et orientation, ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point Information Jeunesse.
 www.meen-neron.com
La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
 Du 25 juillet au 20 août, ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le samedi de 9h à 12h.
SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
 Du lundi au vendredi, 10h-13h et 14h-18h.
Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**



Grenoble Alpes Métropole : 04 76 59 59 59

Régie Assainissement **04 76 59 58 17**
 Collecte des ordures ménagères **08 00 50 00 27**
 Déchèterie : 45, rue du Pont Noir **08 00 50 00 27**
 Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45.
 Régie des eaux **04 76 56 53 20**
 Voirie **08 00 80 58 07**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h, et tous les soirs (sauf le dimanche) de 19h à 20h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915
 Du 02 au 08/07 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**
 121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux
 Du 09 au 15/07 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**
 Centre Commercial "Les Charmettes"
 Du 16 au 22/07 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**
 61 bis avenue du Général de Gaulle
 Du 23 au 29/07 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**
 Place Pompée
 Du 30/07 au 05/08 : pharmacie du Fontanil, **04 76 75 51 48**
 Rue du moulin, Le Fontanil
 Du 06 au 12/08 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**
 1 rue du Drac
 Du 13 au 19/08 : pharmacie Chalier **04 76 75 43 42**
 Domaine Barnave
 Du 20 au 26/08 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**
 Centre Commercial "La Pinéa"
 Du 27/08 au 02/09 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**
 121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux
 Du 03 au 09/09 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**
 Centre Commercial "Les Charmettes"

Congés : Pharmacie Casadella, du 1^{er} au 15 août 2016



Centre d'activités - Locations immobilières

Location de bureaux tout type de surface selon disponibilité à partir de 295 € par mois tout inclus.

14, rue des Glairaux - 38120 St Egrève
Tél. 04 76 75 80 01 - Fax 04 76 75 33 87
 e-mail : atoll.immobilier@gmail.com



Bois de chauffage, Bois d'allumage & Buches de bois compressées

Entretien d'espaces verts

ENTREPRISES & PARTICULIERS

Contact : **06 78 34 65 12**
 Web : www.alpesboisverdureservices.fr
 Email : alpesbois38@gmail.com

L'accession abordable sécurisée

ST-EGREVE

**T2 à partir de
139 000 €*
Lot n° 202**

**T3 à partir de
169 000 €*
Lot n° 203
avec garage**



**EN AVANT-PREMIÈRE
T2, T3 et T4**

04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr



d'une grande idée,
nous avons fait un métier
LES COOP HLM

isère
habitat

notre métier, vous accompagner



*Sous conditions de plafond de ressources. Prix en location-accession sous réserve d'éligibilité et sous réserve de l'agrément définitif.

L'accession abordable sécurisée

St-Martin-Le-Vinoux
CHARL&STONE



T3 à partir de
142 000 €*
Lot n° A301
T4 à partir de
169 000 €*
Lot n° A302

EN AVANT-PREMIÈRE
20 appartements du T2 au T4
(accession à la propriété)



d'une grande idée,
nous avons fait un métier
LES COOP'HLM

04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr

isère
habitat
notre métier, vous accompagner



*Sous conditions de plafond de ressources. Prix en location-accession sous réserve d'éligibilité et sous réserve de l'agrément définitif.

GRUPE
Jacob
Boyer
Torrollion
IMMOBILIER

Entre une
grande marque
et une
enseigne locale,
choisissez les 2 !



VOREPPE

Maison lotissement 111 m²
sur terrain 260 m² environ.
4 ch. Ensoleillement garanti,
pas de travaux.

DPE : E 269 000 €



SAINT-EGREVE

St Robert. 4 pièces + cuisine
65 m², rdc. Bon état.
Parking priv. à l'immeuble.
80 lots. Charges 780 €/an.

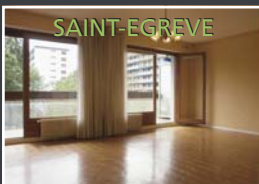
DPE : E 110 000 €



SAINT-EGREVE

Barnave. T5, 3 ch. 97 m²,
2^e étage, bon état. Cave et
parking.

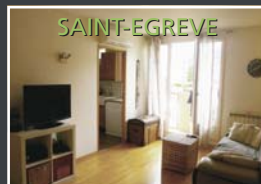
DPE : E 225 000 €



SAINT-EGREVE

Barnave. T2, 1 ch. 63 m²,
3^e étage, bon état à
rafraîchir. Cave et parking.

DPE : E 145 000 €



SAINT-EGREVE

St Robert. T2 40 m² rénové,
1^{er} étage, parking copro-
priété, cave.

DPE : E 97 000 €



SASSENAGE

Les Côtes. Belle maison
années 2000, env. 90 m² sur
terrain 300 m² env. 3 ch. Pas
de travaux. Grand garage

DPE : D 329 000 €

www.jbt-immobilier.com

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle



04 76 940 940

IMI JARDIN

Le spécialiste de la tonte et
du débroussaillage depuis 1973

Tondeuse débroussaileuse
Lames Hautes Herbes

- 6 modèles
- > Motorisation KAWASAKI et HONDA
de 5,5 cv à 11 cv
 - > Largeurs de coupe 50, 60 et 70 cm



AVEC  RÉPONDEZ
À TOUS LES BESOINS DU FAUCHAGE
ET DU DÉBROUSSAILLAGE

Broyeur débroussaileuse
à Fléaux gamme HR

- 6 modèles : 5 modèles à transmission hydrostatique
et 1 à chenilles
- > Motorisation HONDA
 - > Largeurs de coupe 52, 65 et 80 cm



Gamme RABBIT

- 7 modèles dont 5
à transmission hydrostatique
- > Moteurs VANGUARD ou HONDA
 - > 5 modèles de 13 à 23 cv
 - > 4 roues motrices
 - > Largeurs de coupe 88 et 98 cm



33, avenue de l'Île Brune - 38120 Saint-Egrève - Tél. 04 76 75 48 86
Fax 04 76 75 69 65 - imi38@wanadoo.fr - www.imi-jardin.fr

service après-vente